

Fiche Technique: Formation ATEX au Maroc

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation ATEX applicable au Maroc (directives et normes).
- Identifier les atmosphères explosives et classer les zones ATEX.
- Analyser les risques et définir les mesures de prévention adaptées.
- Utiliser correctement les équipements conformes aux directives ATEX.
- Renforcer la culture sécurité dans les environnements à risque.
- Contribuer aux plans de prévention et aux audits internes ATEX.

Population cible

- Responsables sécurité, ingénieurs HSE, chefs d'équipe.
- Techniciens de maintenance et opérateurs exposés aux risques ATEX.
- Présidents/membres CHSCT et chargés de prévention.
- Personnel des secteurs: chimie, pétrochimie, pharmaceutique, agroalimentaire.
- Intervenants en zones portuaires et industrielles (ex. Tanger Med).

Durée de la formation

Format	Durée	Modalités	Public
Présentiel	3 à 5 jours	Sessions en groupe, exercices pratiques	Inter & intra-entreprise
Blended learning	Selon parcours	E-learning + ateliers pratiques	Professionnels en activité

Programme de la formation

Parcours structuré alliant bases réglementaires, analyse des risques et mises en situation terrain.

Module 1 — Introduction aux atmosphères explosives

- Définitions, classification; propriétés des gaz et poussières inflammables.

Module 2 — Réglementation ATEX

- Directives européennes transposées, normes marocaines, obligations employeurs.

Module 3 — Identification et classification des zones

- Méthodologie d'analyse, cartographie et zonage ATEX.

Module 4 — Mesures de prévention

- EPI/EPC, ventilation, détection de gaz et de poussières.

Module 5 — Maintenance et contrôle des équipements ATEX

- Procédures, vérifications périodiques et gestion documentaire.

Module 6 — Gestion des risques et conduite à tenir

- Plans d'urgence, scénarios d'accidents, rôles des acteurs.

Module 7 — Études de cas et exercices

- Cas pratiques adaptés au contexte industriel marocain.

Intégration d'exemples issus des zones industrielles (Casablanca, Agadir) et des ports (Casablanca, Tanger Med) pour ancrer les acquis.